

Oreye, le 24 janvier 2019

Commune d'OREYE

Déclaration de Politique Communale Législature 2018-2024

Cadre législatif (Code de la démocratie locale et de la décentralisation) :

Art. L1123-27. § 1er. Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Introduction

Le 14 octobre dernier, les citoyens ont été appelés à poser un choix important pour l'avenir de leur commune.

En effet, les citoyens ont accordé leur confiance aux représentants du groupe « Ensemble » pour continuer à gérer notre commune durant les 6 prochaines années. Notre groupe plébiscité par les électeurs et appelé à traduire en actions les propositions présentées aux électeurs, d'où cette déclaration communale se base sur le programme politique présenté à l'aube des dernières élections communales par le groupe « Ensemble ».

La Déclaration de Politique Communale constitue le projet politique et la vision pour Oreye que la nouvelle majorité compte mettre en œuvre durant les 6 années à venir. L'action politique sera mise en œuvre en respectant un mode de gestion visant la transparence, la participation citoyenne, la valorisation des ressources humaines et la gestion rigoureuse des moyens financiers.

Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont au centre des préoccupations de la nouvelle majorité. Ils ont été déclinés en 12 thèmes prioritaires.

En termes de gouvernance, le Collège communal souhaite valoriser le débat citoyen en créant les conditions optimales à son déploiement. Il entend exercer son mandat dans une perspective transversale, de proximité et de respect de la démocratie participative.

La transparence des décisions, la communication, l'information et l'implication sont inscrites dans la présente déclaration.

Pour la majorité groupe ENSEMBLE

Jean-Marc DAERDEN,
Bourgmestre

1. La sécurité publique au service de tous, gage du bien-être collectif

Il s'avère que la sécurité reste une des préoccupations majeures. Nous en ferons une priorité car nous sommes conscients que l'insécurité touche le plus grand nombre d'entre nous et plus encore les plus fragiles : les enfants, les aînés, les moins nantis...

Nos priorités sont :

- ✓ Renforcer la présence et la visibilité des agents de quartier.
- ✓ Développer un meilleur encadrement des enfants à l'arrivée et à la sortie de nos écoles, sans discrimination de réseaux.
- ✓ Sécuriser l'accès des deux écoles du village par le placement d'un portail sécurisé.
- ✓ Améliorer l'infrastructure de certains carrefours, la signalisation et en particulier les priorités de droite avec un marquage au sol clair.
- ✓ Étudier la possibilité de casse-vitesses à certains endroits.
- ✓ Réaliser un plan de circulation efficace, pragmatique et de manière professionnelle pour l'ensemble de la commune en y incluant la création de pistes cyclables rue Louis Maréchal et rue des Combattants.
- ✓ Lutter contre les inondations en appliquant les recommandations de la cellule « Giser » du SPW, entretenir les avaloirs et donner des consignes claires aux agriculteurs.

2. Une administration publique de proximité au service des citoyens et des services communaux performants

La commune se doit d'offrir à ses citoyens des services communaux modernes, efficaces et en adéquation avec leurs besoins.

Nos priorités sont :

- ✓ Étendre le recours aux demandes en ligne de certains formulaires administratifs.
- ✓ Adapter les heures d'ouverture des services communaux.
- ✓ Digitaliser les services communaux, en particulier pour le suivi plus aisé des dossiers d'urbanisme.

3. La propreté et l'embellissement réel du cadre de vie, un aménagement réfléchi de la commune

La propreté et l'entretien doivent rencontrer les attentes des Orétois. La coordination et la durée des travaux doivent témoigner d'une organisation étudiée. Ces domaines sont essentiels pour une vie en commun harmonieuse et agréable, ils requièrent une gestion rigoureuse.

Nos priorités sont :

- ✓ Revaloriser le travail des ouvriers communaux. Organiser un plan d'entretien régulier.
- ✓ Soutenir les équipes du service de voirie en procédant notamment à l'acquisition d'équipements modernes et adaptés.
- ✓ Accorder une plus grande vigilance à l'entretien et au remplacement du mobilier (bancs publics, potelets, signalisation...) actuellement mal en point.
- ✓ Instaurer pour chacun la possibilité de signaler les problèmes de voirie, de dépôts clandestins via l'application « Wallonie en poche ».
- ✓ Étudier la possibilité d'enterrer certaines bulles à verre.
- ✓ Revenir au fleurissement des quartiers dans le cadre de conventions de gestion participative des coins fleuris, passées avec les citoyens.
- ✓ Intensifier la lutte contre les incivilités, notamment par l'application effective des sanctions administratives (principe pollueur payeur).
- ✓ Lancer un programme de plantation d'arbres et de haies sur la commune.
- ✓ Réétudier le projet d'aménagement des prés d'Otrange en valorisant le caractère naturel exceptionnel de cet endroit pour en faire un véritable lieu de quiétude et de promenade.
- ✓ Améliorer les infrastructures communales (égouttages, trottoirs, cimetières, ...)

4. La gestion financière rigoureuse et réfléchie

Nous avons des ambitions pour notre commune que nous comptons poursuivre et mettre en œuvre mais nous prenons l'engagement d'une gestion prudente, responsable et juste des finances.

Nos priorités sont :

- ✓ Ne plus augmenter la pression fiscale par l'instauration d'un plan prévisionnel valable prenant en compte tous les éléments déterminants.
- ✓ Rationaliser et réorganiser les bâtiments communaux.
- ✓ Accélérer l'installation d'une Zone d'Activité Economique en concertation avec les pouvoirs publics (SPI) afin d'accueillir des entreprises artisanales en vue de créer des emplois et assurer de nouvelles sources de rentrées financières pour notre commune ainsi que de nouveaux logements.
- ✓ Favoriser le commerce de proximité et étudier l'installation d'un marché de produits locaux à Oreye.
- ✓ Réexaminer la possibilité de réinstaurer certaines primes communales supprimées et/ou d'en créer de nouvelles afin de faciliter pour chacun la transition énergétique dans notre commune.
- ✓ Soutenir financièrement les associations et clubs sportifs de façon claire.
- ✓ Gérer en toute transparence les salles communales tout en laissant l'initiative aux citoyens et aux associations qui les utilisent.
- ✓ Maintenir les différentes primes (naissances, noces d'or, stage, ...)

5. La transparence, la communication et la participation dans la gestion communale

La commune se doit d'être un service public de proximité. Ouverte et transparente, nous la voulons à l'écoute de ses citoyens. Ceux-ci ont le droit de participer librement à la vie communale, d'être informés des actions qui sont menées, et d'avoir la garantie que leurs élus se consacrent au mandat qui leur a été confié.

Nos priorités sont :

- ✓ Regrouper le bulletin communal et la « News Letter » du bourgmestre en un seul courrier pour une communication utile et transparente. Offrir aux citoyens la possibilité d'informer sur un sujet d'intérêt générale.
- ✓ Poursuivre l'étude de la mise en place d'un panneau d'affichage communal.
- ✓ Adhérer au portail d'utilité publique « Wallonie en poche » regroupant toutes les infos utiles : horaires bus, gardes médecins, évènements, travaux, problèmes voirie....
- ✓ Mettre en place un système de consultation citoyenne pour toute décision importante.
- ✓ Encourager la vie associative.

6. L'équilibre intergénérationnel au sein de la commune

Parce que nous sommes conscients du vieillissement de la population et aussi de l'importance que représentent nos aînés au sein d'un village qui se veut dynamique. Nous veillerons à ce que notre commune soit pour ceux-ci un lieu de bien-être où ils se sentent valorisés.

Nos priorités sont :

- ✓ Adapter les bâtiments communaux pour personnes à mobilité réduite.
- ✓ Encadrer et soutenir le volontariat des aînés dans diverses tâches communautaires.
- ✓ Renforcer le rôle du Conseil Consultatif des Aînés en matière de mobilité, de solidarité entre les générations, de santé et bien-être, de maltraitance.
- ✓ Poursuivre un soutien franc à l'amicale des pensionnés et à ses activités.

7. Un enseignement de qualité pour tous les enfants de la commune

L'enseignement est un élément clé dans notre politique communale : la société est en perpétuelle mutation, nous nous engageons à soutenir enseignants, chefs d'école et parents afin que l'enseignement s'adapte à l'évolution. Nous souhaitons renforcer la place de la culture et encourager la créativité dans nos écoles. Nous voulons miser sur la réussite éducative de tous les enfants de la commune.

Nos priorités sont :

- ✓ Développer les synergies entre les deux réseaux d'école : projets, activités communes...
- ✓ Instaurer une politique dynamique de communication pour redonner aux parents l'envie de s'investir dans les associations de parents.
- ✓ Multiplier les projets linguistiques.
- ✓ Mettre en place des moments de dialogue constructif entre les équipes éducatives et les responsables communaux
- ✓ Privilégier des démarches permettant de maintenir les enfants malades ou en situation d'handicap dans les écoles de leur commune.
- ✓ Etudier la possibilité de mettre à disposition un local conditionné et adapté à l'étude pour les étudiants en période de bloqué.
- ✓ Mettre de nouveaux moyens à disposition de la remédiation notamment, en prévoyant une étude dirigée en dehors des heures de cours en favorisant la participation active de seniors dans ce processus.
- ✓ Etudier la possibilité de diminuer les coûts des garderies et ce sans distinction de réseaux.

8. La jeunesse

Un village n'est jeune que s'il croit en sa jeunesse et lui donne les moyens de s'exprimer. Nous croyons dans cet immense potentiel d'enthousiasme, de dynamisme et d'innovation.

Nos priorités sont :

- ✓ Soutenir l'implantation d'une « Maison de jeunes » par et pour les jeunes.
- ✓ Redynamiser le conseil communal des enfants en collaboration avec les écoles, les clubs sportifs, les associations.
- ✓ Encourager les ados à donner un peu de leur temps libre pour l'aide aux personnes en difficulté et la protection de l'environnement.
- ✓ Soutenir les associations favorisant l'expression artistique.
- ✓ Soutenir nos mouvements de jeunesse.
- ✓ Favoriser les actions de services de prévention pour la jeunesse.
- ✓ Développer et soutenir des vacances de sports d'hiver pour nos ados et des stages nautiques à Lancieux en juillet/août.
- ✓ Soutenir financièrement nos étudiants en intervenant dans les frais d'abonnement de transports.

9. Transition énergétique et mobilité douce

Vu l'importance des défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés, le développement de nos activités doit aujourd'hui se concevoir de manière durable.

Nos priorités sont :

- ✓ Installer un abri vélos au terminal TEC sur la Grand-Route afin d'y laisser son vélo la journée en toute sécurité.
- ✓ Étudier la création d'un parking de covoiturage avec la ville de Waremme à l'entrée de l'autoroute.
- ✓ Créer des pistes cyclables sur les deux principales rues d'Oreye : rue Louis Maréchal et rue des Combattants.
- ✓ Examiner les possibilités d'extension de la zone desservie en gaz naturel sur la commune.
- ✓ Recourir progressivement aux carburants alternatifs pour la flotte des véhicules communaux et y intégrer des véhicules à énergie propre.
- ✓ Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux sur base des audits réalisés.

10. Le Sport

Gage de santé et d'épanouissement, le sport est tout autant un facteur d'insertion que de cohésion sociale. Il constitue aussi une école d'excellence et de dépassement, tout en contribuant, lorsqu'il atteint l'élite, à l'image d'une région. Autant de raisons de continuer à encourager sa pratique par tous, à tout âge et à tout niveau.

Nos priorités sont :

- ✓ Soutenir financièrement les clubs sportifs en fonction du nombre d'Orétois inscrits.
- ✓ Être attentif aux besoins de ces clubs et tenter d'y remédier.
- ✓ Mettre à disposition des infrastructures correctes à un prix raisonnable.
- ✓ Soutenir toute initiative visant à encourager le sport chez nos aînés.
- ✓ Poursuivre la rénovation et l'amélioration des infrastructures sportives

11. Une ouverture à la culture avec la promotion de nos artistes locaux

La culture est un puissant facteur d'émancipation sociale. Elle représente un outil fondamental permettant l'épanouissement individuel, le renforcement des liens sociaux

Nos priorités sont :

- ✓ Promouvoir les artistes locaux à travers la mise sur pied d'événements et la communication communale.
- ✓ Créer des boîtes à livres sur la commune.
- ✓ Étudier la possibilité de désacraliser l'Eglise de Bergilers pour la transformer en un espace culturel polyvalent.

12. Pour chaque village, un projet

Pour chaque entité de notre commune, nous souhaitons, soutenir et réaliser un projet proposé par les citoyens. Nous voulons qu'au terme de cette nouvelle législature l'ensemble des habitants d'Oreye soient fiers de leurs réalisations.

Pour chacun des 5 villages, un projet d'investissement sera choisi par la voie de la consultation citoyenne, puis sa réalisation étudiée et financée par la commune.

Volet budgétaire

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation a fixé le cadre général de la déclaration de politique en prévoyant que celle-ci comportera au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Dans ce cadre, nous avons des ambitions pour notre commune que nous comptons poursuivre et mettre en œuvre mais nous prenons l'engagement d'une gestion prudente, responsable et juste des finances.

En matière de personnel, les autorités communales réaliseront l'établissement d'un plan d'embauche qui objectivera les besoins de l'administration (nouveaux engagements, remplacements, promotions, évolutions de carrière, nominations).

Les autorités communales seront attentives à la mise en place d'une veille continue de recherches de subsides, d'opportunités et de leviers de financement de la politique locale.

La volonté est de maintenir un équilibre budgétaire et financier durable au bénéfice de tous les citoyens.

Conclusions

En se donnant ainsi, au-delà des actions immédiates, les moyens d'une vision à long terme et d'une approche prospective, la nouvelle majorité confirme sa volonté d'inscrire l'avenir au cœur du présent.

Le programme stratégique transversal qui découlera de la présente déclaration de politique communale et du pacte de majorité adopté le 3 décembre 2018 mobilisera, pour la législature 2018-2024, l'ensemble des services communaux, des acteurs locaux et des habitants autour de cette ambition et de cette volonté commune de « **créer l'avenir pour Oreye** ».

Maintenant, vous membre de l'opposition, il vous appartient de décider si vous souhaitez participer ou non à la réalisation de ce programme présenté et proposé par la majorité.